

Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde

Webinaire FNCCR
8 mars 2023

Mercedes AGUILERA MARTINEZ, CD33
Vanessa MUSQUET, SDEEG



Contrat Chaleur Renouvelable (Ademe)

Dispositif Ademe de massification des énergies renouvelables thermiques

Intérêt

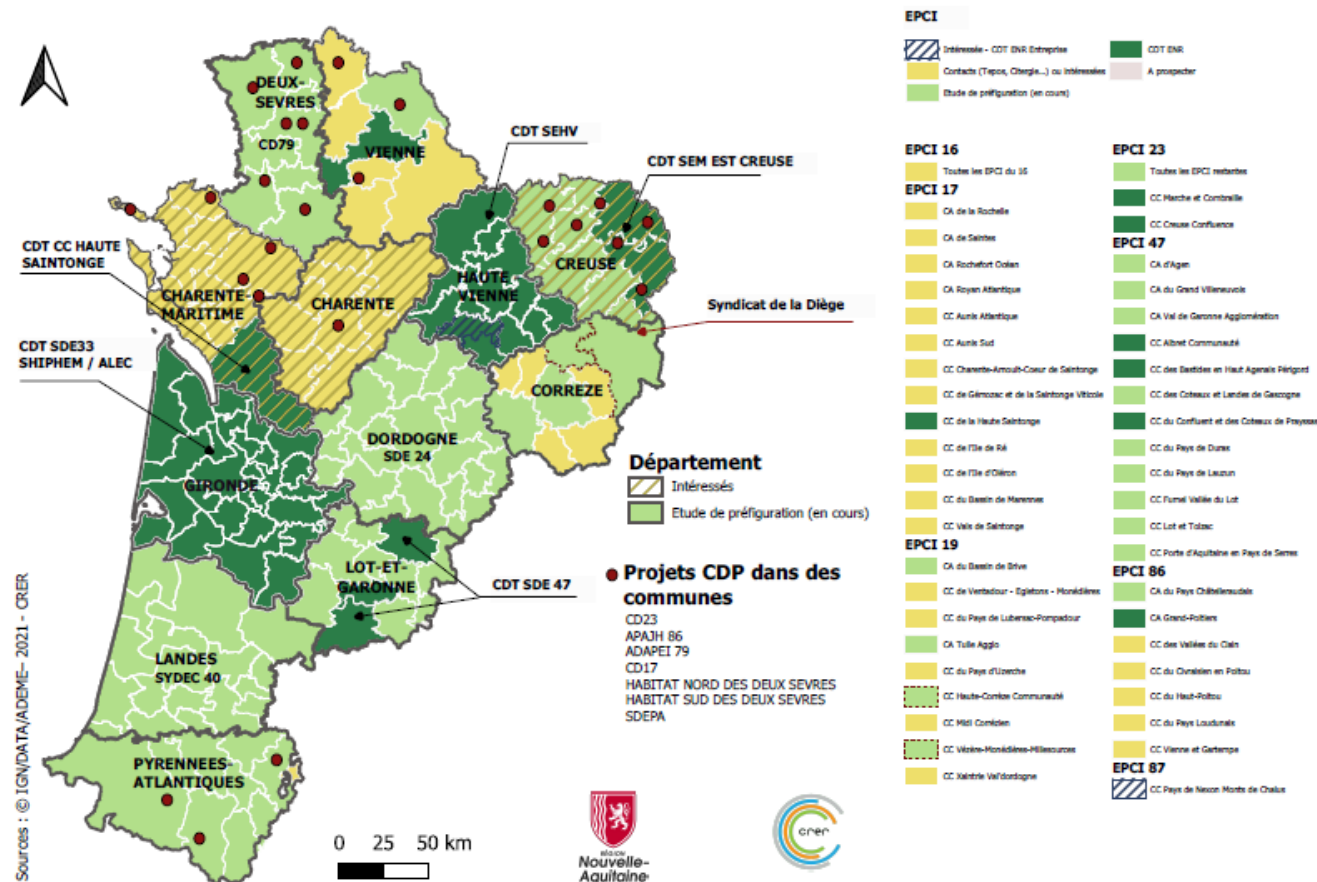
- ✓ Accès aux **subventions pour des projets de taille modeste** grâce à la mutualisation
- ✓ Renforcement de l'**animation**, de l'**accompagnement** et du **suivi des opérations**

Objectifs Ademe :

Dispositif expérimental à partir de 2016 et généralisation à partir de 2020 à 2026 :

- **80 % de la population couverte,**
- **80 % des aides FC canalisées dans les CCR**
- **100 kWh/an EnR (en lien avec la PPE)**

Contrat de développement territorial des ENR thermiques en Nouvelle Aquitaine



Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde

Engagement du CD33 avec ses partenaires (Alec, Siphem, Sdeeg) dans un CCR dès 2019

Echelle départementale (maîtres d'ouvrage publics et privés)

Objectifs 1^{ère} période 2019-2021

 **44** projets accompagnés
24 GWh ENR produits par an

Bilan 1^{ère} période 2019-2021 :

 **28 GWh** (118% de l'objectif réalisé)
33 projets accompagnés
8 M€ d'aides



*Délégation du
Fonds Chaleur*

Renouvellement du contrat pour 2022-2025

 **42** projets
27,529 GWh
10 installations de production ENR **hors bois énergie**

€ *Montant total du Fonds chaleur : 11,6 M€*
(pour 24 M€ de dépenses)
Montant du Fonds délégué au CD33 : **6,150 M€***

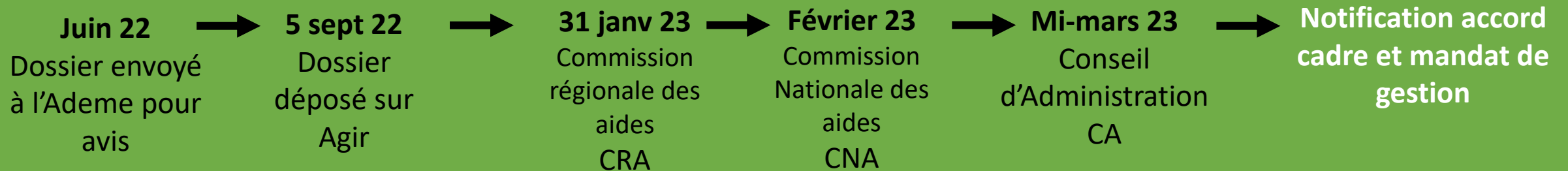
 **Aide à l'animation : 450 000 € sur 3 ans**
- Par fixe : **225 000 €**
- Par variable : **225 000 €**

***CCR 2019-2026 : 56 GWh ENR**

(soit environ 100 kWh/hab hors population communes couvertes par de RCU)

Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : processus de contractualisation

**Etape préalable : étude de préfiguration
(janvier à juin 2023)**



**** Prise à effet rétroactif au 1/10/2022
Durée 3 ans jusqu'au 30/09/2025***

Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : partenariat et organisation

Constitution d'un groupement de compétences agissant en complémentarité :

OPÉRATEUR TERRITORIAL



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



Animateurs

Partenaires techniques

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Financeurs et appui technique

Comité d'acteurs relais

*Pilotage, coordination
et communication*

*Le Département
avec le soutien technique des
partenaires opérationnels*

*Mobilisation
et diffusion*

*Le Département
Les partenaires opérationnels
Avec l'appui du comité d'acteurs*

*Accompagnement technique des
maîtres d'ouvrage, démonstrateurs et
observatoire des réalisations*

Partenaires opérationnels

*Animation, formation
et sensibilisation*

*Ensemble des parties
prenantes*

*Gestion administrative
et financière*

Le Département

CIBLES : LES MAÎTRES D'OUVRAGES

Patrimoine du Département de la Gironde, collectivités publiques, bailleurs sociaux autres consommateurs (secteur santé, tourisme, agriculture, industrie, tertiaire ...)



Conseil Départemental de la Gironde : opérateur territorial

Feuille de route Départementale 2021-2027 en faveur de la transition écologique et la lutte contre la précarité énergétique

Axe 1

Être exemplaire et contribuer aux objectifs nationaux => Atteindre la neutralité carbone des activités et des services de la collectivité départementale à 2050 à travers la transition écologique

Axe 2

Être solidaire - Accompagner les collectivités infra-départementales et leurs habitants dans la transition écologique => accélérer la transition écologique pour limiter la vulnérabilité des territoires girondins aux changements climatiques-Réduire les inégalités sociales

Axe 3

Être mobilisateur - Sensibiliser et éduquer à la lutte contre le changement climatique => faciliter la compréhension et l'appropriation par tous des enjeux climatiques et environnementaux - Favoriser le pouvoir d'agir



1,6 millions d'habitants
535 communes
33 cantons
28 EPCI

L'ALEC



EN QUELQUES MOTS...

L'ALEC est une agence d'ingénierie territoriale qui accompagne les acteurs publics et privés dans leurs démarches de transition énergétique. Elle favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.



Acteur incontournable de l'animation territoriale et force dynamique de propositions, l'ALEC s'adapte aux besoins des acteurs publics et privés. L'ingénierie de l'agence repose ainsi sur 4 champs d'action :

- connaître le territoire et son potentiel
- agir sur la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine public et privé
- rassembler les acteurs de la transition énergétique
- communiquer et sensibiliser



Loi Climat et Résilience :

Les ALEC sont identifiées et reconnues comme des acteurs incontournables pour accompagner la transition énergétique et écologique des territoires

La définition juridique des structures évolue à l'article L. 211-5-1 du code de l'énergie.

Les ALEC sont désormais reconnues dans la loi Climat et Résilience, promulguée au 24 août 2021 pour :

1. Participer à la définition des stratégies énergie-climat locales avec et pour le compte des collectivités territoriales
2. Participer à l'élaboration des documents en matière d'énergie-climat qui leur sont liés
3. Élaborer et porter des actions ou des dispositifs facilitant la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat
4. Accompagner les collectivités et leur groupement sur le suivi des actions de mise en œuvre grâce à des indicateurs chiffrés sur les consommations, productions énergétiques et émissions de gaz à effet de serre
5. Promouvoir la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique par l'animation et la participation à des réseaux européens, nationaux et locaux

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, UN CENTRE DE RESSOURCES, UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ NEUTRE ET INDÉPENDANT SUR LES 122 COMMUNES DU TERRITOIRE

ENERGIE & CLIMAT RESSOURCES LOCALES

UN PARTENAIRE TECHNIQUE
POUR VOTRE COMMUNE

- Analyser et diagnostiquer les bâtiments
- Rénover le patrimoine public
- Valoriser le territoire : stratégie et plan d'actions
- Maîtriser les consommations des bâtiments
- Recourir aux énergies renouvelables
- Trouver les meilleurs financements

- Etudier l'existant : surfaces, état sanitaire, pratiques techniques
- Conseiller sur la gestion et exploitation durable des ressources
- Dynamiser les filières professionnelles
- Estimer la séquestration et la compensation carbone du territoire

- Forêt-Bois
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique

- Méthanisation et biogaz
- Autres énergies renouvelables
- Cadastre solaire

CONSEILLER

projet de rénovation durable,
économies d'énergie,
aide à la décision

ACCOMPAGNER

diagnostic de l'existant,
montage de dossiers,
travaux, aides et
subventions

INFORMER

orientation vers les solutions
les mieux adaptées,
veille technologique et
réglementaire



Syndicat interterritorial pour
l'Habitat et la Maîtrise de l'Énergie

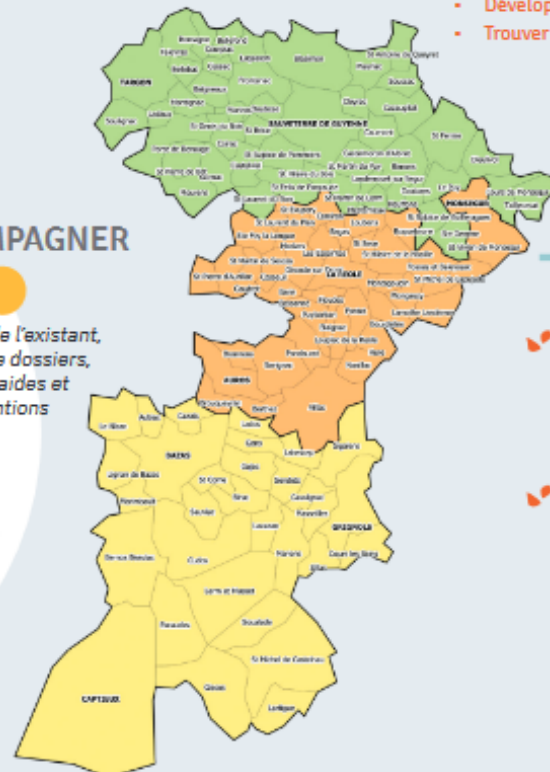
ANIMER

groupes de travail,
ateliers, comités de
pilotage

HABITAT & LOGEMENT

UN GUICHET UNIQUE TECHNIQUE ET SOCIAL
POUR AMÉLIORER VOTRE CONFORT DE VIE

- Diagnostiquer l'existant
- Rénover le patrimoine privé
- Réhabiliter un bien pour une utilisation durable
- Lutter contre l'habitat indigne et le mal logement
- Développer une offre locative de qualité
- Trouver les meilleurs financements



Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH)

Permis de louer

Plan de lutte contre les
logements vacants

Observatoire de la
demande locative

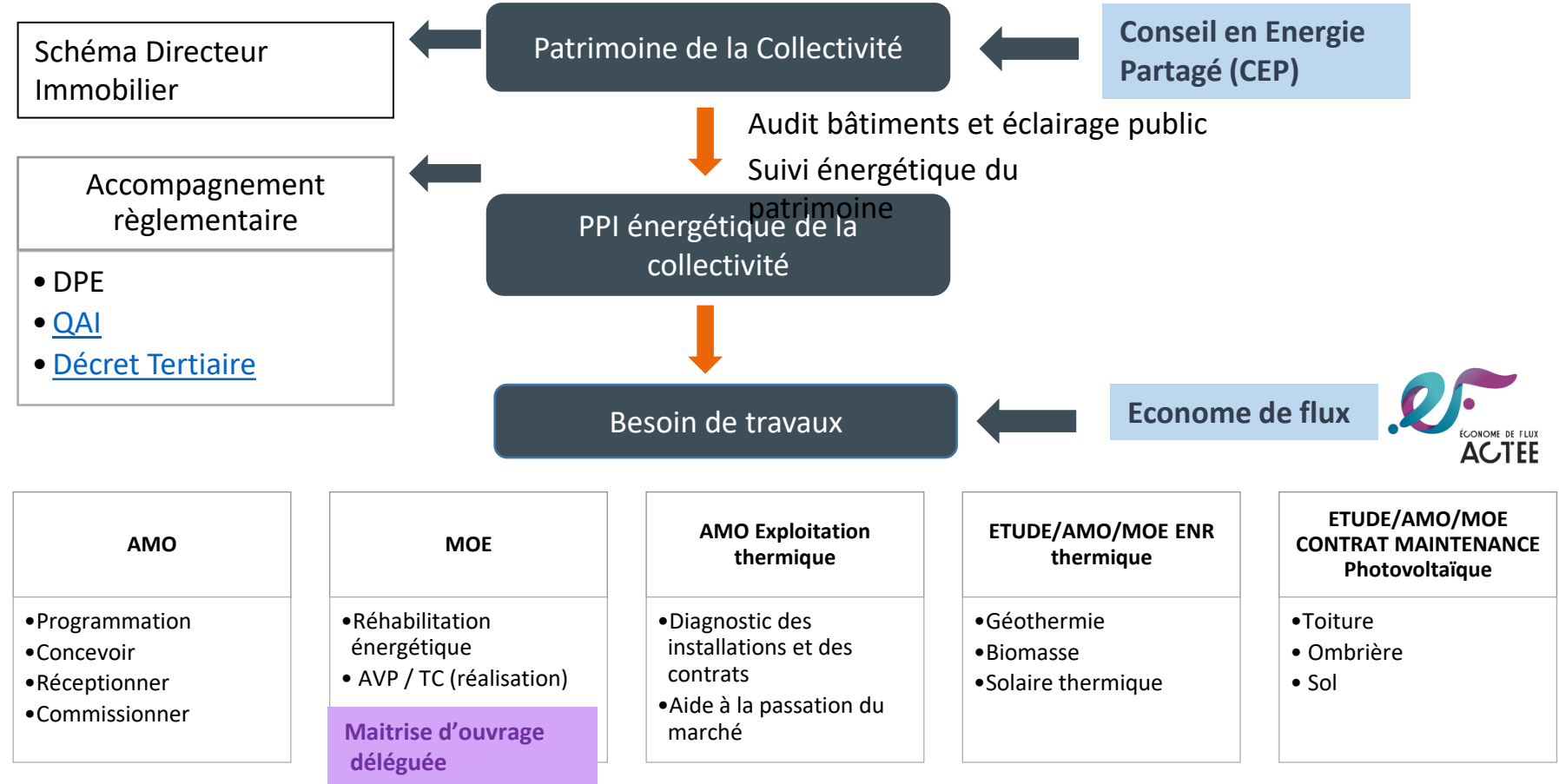
Programme local de
l'habitat (PLH)

ELUS, PROPRIÉTAIRES, PROFESSIONNELS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS... TOUS LES CITOYENS

Le SDEEG (Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde) : partenaire technique

Accompagnement complet des collectivités :

de l'état des lieux au passage à l'acte en passant par les études de faisabilité



ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Le SDEEG (Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde) : partenaire technique

Marché à Bon de commande Multi-attributaire avec la possibilité de lancer d'une remise en concurrence des bureaux d'études titulaires via un marché subséquent dans le cas de projet complexe.

- Pour les études de faisabilité ENR
- Pour la maîtrise d'oeuvre ENR pour des projets < 750 000€

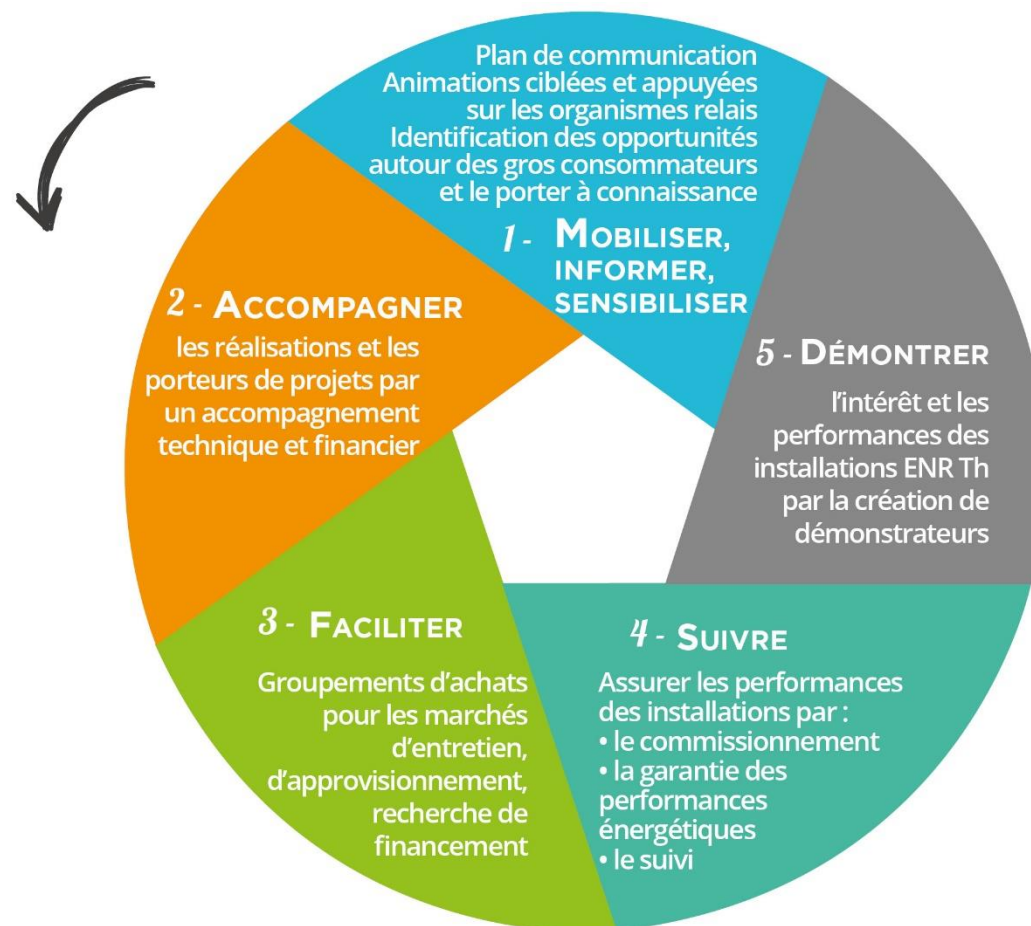
Bureau d'étude RGE Biomasse, géothermie, solaire thermique

Accord-cadre avec marché subsequent pour de la rehabilitation énergétique de Batiment couplé à la mise en place de système de production ENR.

SIPHEM et ALEC s'appuie sur nos marchés pour permettre aux collectivités :

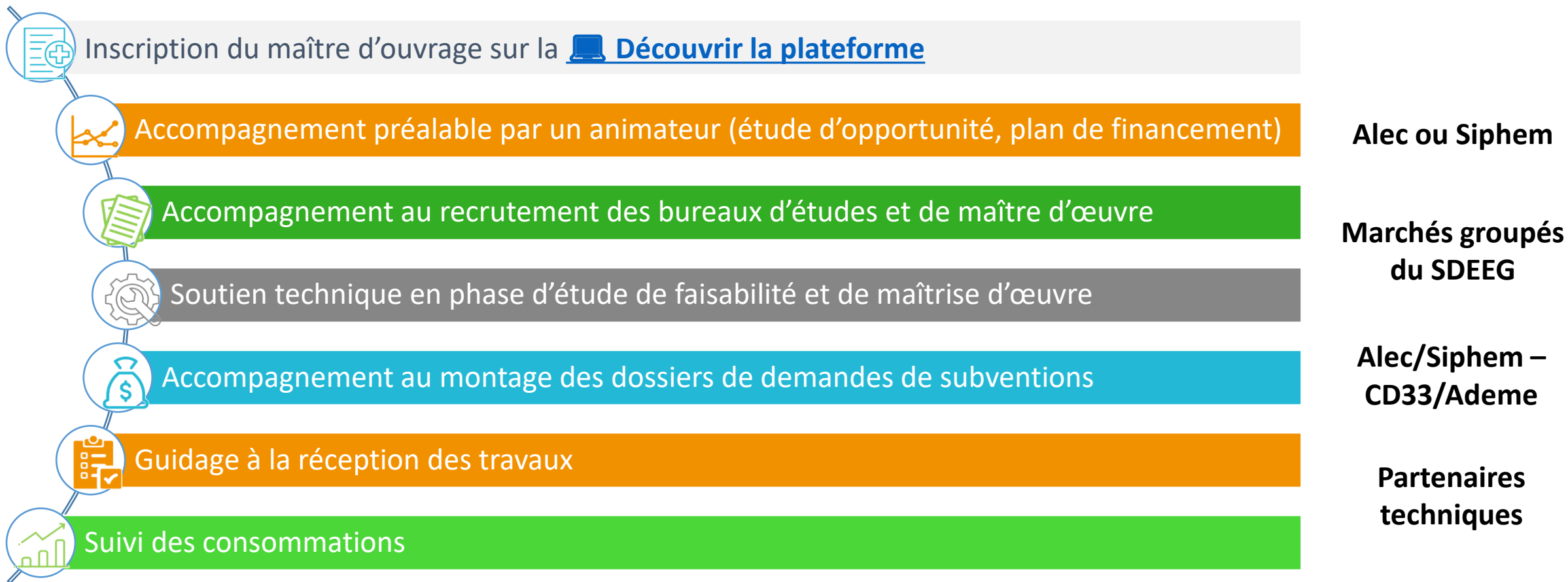
- Mise en concurrence porté par le SDEEG pour les collectivités
- Gain de temps et de réactivité
- Prix maîtrisé
- Bureau d'étude qualifié et assurance d'un projet accompagné par l'ensemble des partenaires SDEEG, ALEC et SIPHEM

Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : fonctionnement



Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : fonctionnement

Un accompagnement à 360°



Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : fonctionnement

Processus d'instruction de dossiers de demande d'aide (*à valider juridique*)

- ✓ **Dépôt dossiers FC sur plateforme CD33** (lien d'accès via [gironde.fr/énergies renouvelables](http://gironde.fr/énergies%20renouvelables)) => *Accusé de réception*
- ✓ **Instruction CD33** => *Fiche d'instruction*
- ✓ **Attribution en CADA** (Commission d'attribution des aides), mensuelle => *PV de la commission*
- ✓ **Engagement** => *Convention de financement* envoyée par le Département au bénéficiaire
- ✓ **Paielement** => sur présentation de pièces justificatives selon modalités

Fonctionnement du Fonds délégué

Avance de 10 à 30% du montant maximal de l'aide dès notification de la convention du mandat.

Reconstituée à la demande du Mandataire sur présentation d'un état récapitulatif de dépenses (au plus tard dans les 60 j de la demande).

L'avance sera reconstituée au plus tard tous les semestres ou tous les ans en adéquation avec la périodicité maximale de reddition des comptes retenue par les parties.

Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : soutien financier

Les aides mobilisables en Gironde pour les ENR



Fonds Chaleur de l'Ademe :

- MOu publics et privés (hors particulier)
- Aides aux études jusqu'à 70%
- Aides à l'investissement projets ENR
 - Petites installations => Aides forfaitaires
 - Grandes installations => Aides calculées par analyse économique
- Critères d'éligibilité par type d'ENR



Aide transition énergétique :

- Communes de moins de 15 000 habitants (EPCI, hors Bordeaux métropole)
- Aides aux **études** : 25%, plafonnée à 3000 € (xCDS)
- Aide à l'investissement **rénovation énergétique** :
 - Jusqu'à 40% d'aide, plafonnée à 60 k€ x CDS (bonus si matériaux biosourcés ou bâtiment à énergie positive)
- Aide à l'investissement **énergies renouvelables**:
 - Production : 40% plafonnée à 60 k€ (xCDS)
 - Réseau : 40% plafonnée à 60 k€ (xCDS)

D'autres aides non spécifiques : Fonds Vert, DETR, DSIL, Banque des territoires

Contrat Chaleur Renouvelable : communication

Gironde.fr et motion design



<https://www.gironde.fr/collectivites/agriculture-environnement-developpement-durable/le-developpement-des-energies#cot>

Formulaire d'inscription en ligne

Flyer



Démonstrateurs

Chaufferie bois La Teste de Buch

Géothermie SEM Route de Lasers – maquette BIM

Collège Le Haillan – maquette 3D

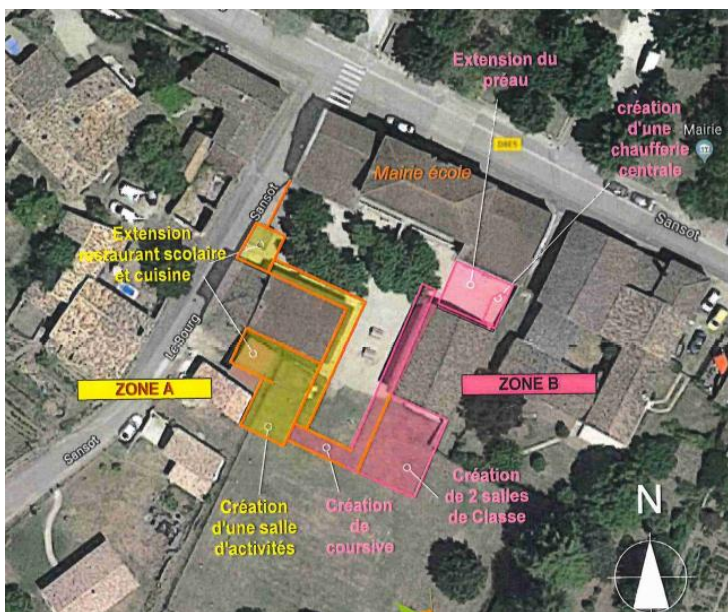
Films

Film paroles des pionniers

Films REX projets CDT



Contrat Chaleur Renouvelable en Gironde : les projets accompagnés



Installation biomasse commune de Léogeats (822 hab)

Création d'une chaufferie collective avec réseau de chaleur en remplacement du propane, dans le cadre d'un projet de restructuration et d'extension d'un groupe scolaire (3 bâtiments pour une surface de 860 m² : mairie et groupe scolaire, performance RT2012)

Animateur : SIPHEM

ETAPES CLES

- 2018 CAE (Convention d'aménagement d'Ecole)
Inscription au CDT ENR 33 / Etude d'opportunité ENR
- 2019 Etudes de maîtrise d'œuvre
- 2020 Travaux rénovation, extension et projet biomasse

DONNEES DU PROJET

CHAUFFERIE BIOMASSE

- Puissance: **60 kW (granulés de bois)**
- Réseau de chaleur de **60 m**
- Consommation de bois : **22 tonnes de bois**
- Production EnR: **94 MWhENR/an**

- Investissement: **68 390 €TTC**
- Aides publiques: **49 495 € (72%)**
29 818 € (Département)
19 677 € (Etat DETR)
- **Facture énergétique divisée par 2 (4000 euros/an)**
- **Temps de retour sur investissement < 5 ans**



